

## CHAPITRE 14

---

# VOS MÉNAGES M'INTÉRESSENT...

Marc Pilon

Chargé de recherche à l'ORSTOM, chercheur au CEPED

Le débat sur le concept de ménage revient inlassablement, de colloque en séminaire, d'article en ouvrage, sans qu'une conclusion satisfaisante lui soit trouvée. Il occasionne une vieille bipolarisation qui voit s'affronter, d'un côté les tenants du quantitatif et de l'autre ceux du qualitatif ou, en terme de discipline scientifique, d'un côté les statisticiens et démographes, de l'autre les sociologues et anthropologues. Si l'on veut dépasser ce débat stérile, il est assurément plus intéressant de chercher à lier les approches que de se figer dans des positions tranchées.

Les critiques adressées au concept de ménage sont nombreuses et largement fondées, particulièrement dans le contexte africain. Point n'est besoin ici d'y revenir. Mais, le concept est-il dépourvu de sens au point de considérer sans intérêt les statistiques sur les ménages, lesquelles ne feraient que traduire des "*illusions méthodologiques*" (Lacombe et Lamy, 1989)? Sinon, quels sont alors les "manques" des statistiques existantes? Que pourrait-on "tirer" des sources de données disponibles? Comment contribuer à construire de nouvelles statistiques sur les ménages?

### 1. Le ménage n'est pas la famille...

Aujourd'hui, et particulièrement pour les pays en développement, un large consensus existe pour considérer que "*la famille occupe une position stratégique pour la compréhension et l'explication des phénomènes démographiques et de la*

*dynamique d'une population*" (...), car constituant un "élément intermédiaire entre les structures sociales et les individus qui les composent, (un) milieu de vie où les exigences collectives et individuelles prennent forme concrète et quotidienne (...)" (Tabutin et Bartiaux, 1986). De nombreuses problématiques de recherche s'articulent autour des notions de "stratégies collectives", de "stratégies familiales". Mais, la famille demeure une notion aux contours très flous. Si tout le monde croit savoir ce qu'est la famille, il n'en existe cependant pas de définition rigoureuse ayant valeur universelle. Outre le critère de parenté (par filiation ou alliance), d'autres peuvent être introduits : communauté de résidence, coopération économique, élevage des enfants, reconnaissance d'une autorité commune, pratiques de solidarité. Selon les sociétés, selon le contexte et selon les approches disciplinaires, le terme de famille peut traduire des réalités très diverses. Il désigne tantôt "la famille nucléaire" (couple avec ou sans enfants), tantôt la "famille étendue", et parfois même l'ensemble de la parentèle.

La "démographie de la famille" est née d'une prise de conscience de l'insuffisance de l'approche démographique classique qui, ne s'intéressant qu'aux individus, se révélait inappropriée pour rendre compte de l'influence de la structure sociale sur les comportements démographiques des individus. Une démographie se voulant explicative ne peut se contenter d'observer et d'analyser les phénomènes démographiques au seul niveau individuel. À l'inévitable question, "qu'est-ce que la famille ?", de fait, les démographes semblent avoir répondu en recourant à la notion de ménage.

Cette dernière a été conçue au sein des sociétés occidentales par les statisticiens et démographes, à la recherche d'une unité d'observation opérationnelle, qui permette de compter et saisir les individus sans omission ni double compte lors des recensements et enquêtes. Le critère de résidence et la référence idéologique à la famille occidentale restreinte (nucléaire) et au statut de chef de ménage ont été déterminants dans cette construction du ménage. Méthodes et concepts ont été transposés, presque tels quels, dans les autres pays, africains notamment.

Le ménage est généralement défini comme "*un ensemble constitué par un groupe de personnes apparentées ou non qui reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne (le chef de ménage), vivent dans un même logement, prennent souvent leur repas en commun et subviennent en commun aux dépenses courantes*" (Sala-Diakanda, 1988). Ainsi défini, le ménage combine les trois dimensions, familiale, résidentielle et économique, mais en sachant que la dimension familiale peut être absente (ménages d'isolés ou de non apparentés) et que l'unité économique peut dépasser le cadre du seul ménage (dans les cas de non cohabitation, par exemple).

Il apparaît ainsi très clairement que le ménage et la famille ne peuvent être considérés comme des notions identiques. Il faut savoir que les statistiques

produites sous couvert de la démographie de la famille, et qui alimentent le débat sur l'évolution de cette dernière, portent en réalité sur les ménages. Il convient donc d'avoir à l'esprit que l'étude des ménages (taille et structure) ne concerne qu'un des aspects de la réalité familiale.

## 2. ... mais, le ménage n'est pas sans signifiante

En effet, qu'au sein d'une société, des individus, apparentés ou non, se regroupent en un même lieu pour y vivre au quotidien pendant un certain temps, ne relève pas du hasard. Cela signifie bien quelque chose, traduit nécessairement **une** réalité sociale et **un** vécu des individus ; une réalité qui peut être aussi économique.

Ainsi, dans de nombreuses régions rurales en Afrique, la définition du ménage utilisée lors des recensements et enquêtes épouse la double réalité résidentielle et économique de l'exploitation agricole (du groupe domestique). Si en ville, la référence à l'unité de production disparaît généralement, le ménage traduit des arrangements, au moins résidentiels, qui ne sont pas sans importance, notamment en regard du rôle d'accueil souvent joué par les ménages urbains.

Mais, parce que les situations varient fortement d'une société à l'autre, d'un milieu à l'autre, il convient avant tout de bien préciser, à chaque fois, ce que recouvre la notion de ménage dans la réalité. Il n'existe pas une entité unique qui rende compte de la totalité et de la complexité de l'organisation sociale et économique. Le ménage doit donc être pris pour ce qu'il est. Le ménage constitue un élément intermédiaire entre les individus et les autres niveaux de structuration sociale (lignage, clan...), qu'il est alors important de situer.

En appréhendant les ménages de cette manière, l'analyse de leur structure et des caractéristiques individuelles de leurs membres permet une approche, parmi d'autres, du statut familial des individus, des relations intra-familiales, du processus de reproduction démographique et social, du cycle de vie familial, des migrations, de certaines stratégies socio-économiques (la circulation des enfants, la scolarisation). Tel peut être l'apport des démographes. Aussi, comme Marc-Éric Gruenais (1981) le suggère, *"la démographie de la famille pourrait tenter de cerner son objet de recherche"*. Pour l'heure, et afin de lever toute équivoque, sans doute vaudrait-il mieux parler d'une démographie des ménages ou des unités résidentielles.

Mais, encore faut-il que les données produites et les analyses effectuées le soient en conséquence. Or, force est de constater qu'en ce domaine de nombreuses insuffisances persistent, ce qui explique sans doute *"qu'une certaine défiance à*

*l'égard du concept de ménage n'est pas étrangère à la rareté et à la "modestie" des analyses en ce domaine" (Locoh, 1988).*

### **3. Perte d'informations et sous-exploitation des données**

#### ***a) La question centrale du lien de parenté***

Toute opération de collecte fondée sur le ménage recueille dans le questionnaire de base le "lien de parenté" de chaque individu avec un autre individu pris en référence, dans le ménage. Mais cette information, essentielle, est généralement collectée dans un but pratique, pour aider à l'identification des personnes appartenant au même ménage, et rarement comme une variable permettant d'analyser la structure des ménages.

En outre, la manière dont ce lien de parenté est recueilli puis codifié pèse fortement sur le degré de finesse des analyses qui s'en suivent. Le recensement togolais de 1981 en est un exemple édifiant : alors que le mode de recueil du lien de parenté permettait d'identifier tous les conjoints et enfants des fils, filles, frères et soeurs du chef de ménage, la codification adoptée a fait perdre ces informations. Toutes ces personnes se retrouvent ainsi classées dans la catégorie des "autres parents". Au niveau d'un échantillon de la population moba-gurma du Nord-Togo, c'est près d'une personne sur quatre (24,2 %), en excluant les chefs de ménage, qui se trouve classée "autre parent" ; le seul fait de pouvoir distinguer, par une codification appropriée, les épouses et enfants des fils/filles et frères/soeurs du chef de ménage fait tomber la part de cette catégorie à 6,5 % ! (Pilon, 1989).

La perte d'information due à une codification trop simplifiée apparaît ici très clairement et montre à quel point l'interprétation des résultats peut ensuite en souffrir. Savoir en l'occurrence, qu'un ménage moba-gurma (qui correspond au groupe domestique) comprend un ou plusieurs "dépendants" (notamment, des fils ou frères du chef de ménage), mariés avec leurs épouses et leurs enfants, s'avère très significatif socialement et économiquement. Cela est en particulier de première importance pour le cycle de vie du ménage. Si le mariage d'un dépendant, puis l'agrandissement de sa "famille", entraînent un accroissement de la force de travail au sein du "ménage-groupe domestique", cette situation constitue aussi un facteur de séparation ; et ce, d'autant plus dans un contexte où les dépendants revendiquent de plus en plus leur indépendance économique (Pilon, 1989). Par ailleurs, il est bien évident que sur le plan des relations intra-familiales, la nature de celles-ci sera fort différente selon qu'un "autre parent" est l'épouse d'un fils du chef de ménage ou leur enfant, l'épouse d'un frère ou leur enfant...

## ***b) La sous-exploitation des données***

Les statistiques sur les ménages sont assurément les parents pauvres dans la publication des résultats de recensement.

Il est très rare de trouver des tableaux prenant en compte le lien de parenté ; à noter l'exception notoire de l'enquête post-censitaire du Ghana en 1960. Toujours à propos de l'exemple togolais : bien qu'un volume entier de résultats soit consacré aux ménages, aucun tableau ne prend en compte le "lien de parenté" ; or, le simple croisement de celui-ci, tel qu'il a été codifié, avec l'état matrimonial, l'âge et le sexe, permettrait déjà de pallier en partie les insuffisances de sa codification évoquées plus haut, notamment de mieux connaître les "autres parents". Il arrive qu'aucun résultat ne soit publié sur les ménages. Dans la plupart des cas, les statistiques publiées ne vont guère au delà de la taille et des types de ménages et des caractéristiques des chefs de ménage ; et celles-ci ne sont pas systématiques. Les typologies de ménage ne sont pas toujours explicitées, rendant ainsi difficiles les comparaisons entre plusieurs sources.

La situation des ménages féminins et le profil des femmes qui les "dirigent" sont particulièrement mal connus. Parfois en milieu rural, plus souvent en milieu urbain, il arrive que maris et femmes ne cohabitent pas, surtout en cas de polygamie (Locoh, 1990). La situation la plus fréquente est celle où l'épouse vit séparée de son mari, avec ses enfants ; et ce, pour des raisons qui peuvent être très diverses (pratique établie, problème de logement, absence prolongée du mari, etc.). Une analyse plus approfondie des femmes mariées déclarées chef de ménage permettrait une première approche de ce phénomène (structure de ces ménages, profil démographique et socio-économique des femmes, caractéristiques de l'habitat, etc.).

Comme le note avec justesse Thérèse Locoh (1988), *"on ne trouve que très rarement une confrontation des données individuelles (sexe, âge, état matrimonial, lien avec le chef de ménage, etc.) et des données de ménage (type de ménage, caractéristiques du chef de ménage, structure familiale au sein du ménage, etc.)"*.

De même, des analyses pourraient être faites, en croisant les caractéristiques des conjoints : qui se marie avec qui ? Ce qui permettrait de mesurer l'importance réelle de phénomènes tels que l'exogamie ethnique, l'endogamie géographique, l'homogamie sociale et professionnelle, qui constituent autant d'éclairages des réalités familiales.

Également très rarement réalisé, le croisement du lien de parenté avec le sexe, l'âge et l'état matrimonial des individus permettrait une analyse des statuts familiaux au sein des ménages ; on pourrait, entre autres, mieux cerner les caractéristiques des "dépendants", approcher le phénomène des enfants confiés.

Ces exemples de sous-exploitation des données sur les ménages ouvrent autant de voies d'analyses possibles. Mais, le ménage peut aussi être considéré comme unité d'analyse d'autres phénomènes, notamment de la scolarisation.

#### **4. Ménages et scolarisation**

Travaillant surtout à partir des statistiques scolaires, les spécialistes de l'éducation (sociologues et économistes) ont essentiellement étudié le fonctionnement des systèmes scolaires : évolution des effectifs scolaires (par degré et selon le sexe), évaluation du rendement interne du système (abandons, redoublements, taux de réussite aux examens, etc.). Mais, mis à part l'âge et le sexe des élèves, ces statistiques fournissent très peu d'indications sur leurs caractéristiques individuelles et familiales : lieu de naissance et statut familial de l'élève, co-résidence ou non avec ses parents ; âge, situation matrimoniale, ethnie, religion, niveau d'instruction, activité économique, etc. du chef de ménage, du père ou de la mère ; taille et composition du ménage de résidence.

On ne peut alors, en aucune façon, aborder la question des déterminants familiaux de la scolarisation. Or, toutes ces informations sont recueillies lors des recensements et de la plupart des enquêtes démographiques et socio-économiques qui utilisent le ménage comme unité de collecte. Mais, une fois encore, on ne peut que constater la modestie des résultats publiés. L'une des raisons tient au fait que la scolarisation n'est pas un domaine de recherche en soi pour les démographes ; s'ils recueillent des informations relatives à l'instruction (alphabétisation, fréquentation scolaire et niveau d'instruction), c'est avant tout pour les utiliser comme variables explicatives des comportements individuels en matière de fécondité, de santé, de migration et de nuptialité.

Les potentialités d'analyse des déterminants de la scolarisation (par exemple, au niveau de la tranche d'âge des 6-14 ans) à partir des données censitaires ou d'enquêtes démographiques sont pourtant très importantes (Pilon, 1993).

Une structuration appropriée des données permet d'analyser la scolarisation des enfants selon leur âge, sexe, lieu de naissance, lieu de résidence, lien de parenté avec le chef de ménage (qui peut servir à traduire un statut familial) ; selon les caractéristiques démographiques, sociales et professionnelles du chef de ménage, des parents (père et/ou mère selon les cas) ; et enfin, selon celles du ménage (taille, composition). Il peut être particulièrement intéressant de calculer et de prendre en compte divers indicateurs de la structure des ménages : le nombre de jeunes enfants de moins de cinq ans (problème de leur garde) ; le nombre d'enfants de 6-14 ans selon leur statut familial (enfants du chef de ménage, enfants "confiés", etc.) ; le nombre de femmes adultes (actives et non actives) ; le nombre de membres du

ménage âgés de 15 ans et plus, d'une part encore scolarisés, d'autre part l'ayant été (selon le sexe et le niveau atteint, ce qui traduit le niveau éducatif du ménage, la scolarisation des aînés).

Des analyses peuvent aussi être menées au niveau même des ménages : proportion et caractéristiques de ceux ne scolarisant aucun enfant, de ceux les scolarisant tous, etc.

La réalisation d'enquêtes renouvelées ou à passages répétés autorise par ailleurs des analyses de type longitudinal, par comparaison avec la situation scolaire des enfants présents aux différents passages.

Quelques résultats, tirés d'une exploitation des données d'un échantillon du recensement togolais de 1981, permettent d'illustrer ces possibilités d'analyse. La prise en compte du statut familial, défini à partir du lien de parenté avec le chef de ménage, montre clairement qu'au sein d'un ménage tous les enfants ne sont pas dans la même situation face à la scolarisation et, met en lumière la complexité de la relation entre scolarisation et circulation (placement) des enfants. Les garçons nés en milieu rural et confiés dans des familles urbaines apparaissent nettement les mieux scolarisés (même davantage que les propres enfants des chefs de ménage) ; la situation est en revanche très défavorable pour les filles : elles ne sont pas confiées pour aller à l'école mais pour aider aux travaux domestiques (comme aides familiales). Les résultats montrent en outre que si on peut confier des enfants en vue de les scolariser, accueillir des enfants au titre de l'aide familiale peut favoriser la mise à l'école de ses propres enfants. Par ailleurs, il apparaît que les femmes chefs de ménage scolarisent dans l'ensemble davantage les enfants ; et, si elles scolarisent toujours plus les garçons que les filles, l'écart est moindre que dans les ménages ayant un homme à leur tête. Cette attitude revêt cependant une exception, celle des filles confiées en ville, dont la sous-scolarisation par rapport aux garçons est même plus forte que dans les ménages masculins.

Certes, les analyses ainsi proposées comportent certaines limites. Des variables, importantes pour la compréhension des comportements scolaires, ne sont pas recueillies, telles que le rang de naissance et le revenu ; appréhender ce dernier à travers la profession s'avère délicat. Le fait qu'il s'agisse de données du moment, et qui ne concernent que les individus résidents au sein du ménage, réduit assurément la portée d'une analyse en terme de stratégies familiales. La réussite (ou l'échec) scolaire et surtout professionnelle des aînés n'est pas sans influence sur les stratégies éducatives des familles pour les plus jeunes. On ignore par ailleurs si des enfants du ménage ont été confiés à d'autres familles, précisément pour les scolariser ; ces enfants seraient alors recensés ailleurs, dans leur ménage de résidence.

Cela dit, de par la spécificité des données utilisées, toutes ces analyses s'avèrent tout à fait complémentaires des analyses effectuées à partir des statistiques scolaires, et peuvent constituer des préalables fort utiles, en indiquant des pistes de recherche.

## 5. Pour une valorisation des données existantes

Même si le concept de ménage fait l'objet de critiques fondées, cette contribution milite pour une sorte de réhabilitation. Certes, le ménage n'est pas la famille ; si tant est qu'il existe une entité unique qui rende compte de l'institution familiale. Certes, le ménage recouvre des réalités sociales et économiques très différentes. Mais, il est néanmoins porteur de signification, dès lors qu'on prend la précaution d'en préciser les contours et la réalité qu'il reflète dans la population étudiée.

Tous les recensements et de nombreuses enquêtes partent du ménage comme unité d'observation et, en dépit de ses limites, ce principe de collecte devrait perdurer. Il en découle une masse d'informations disponibles considérable, mais nous l'avons vu, largement sous-exploitée.

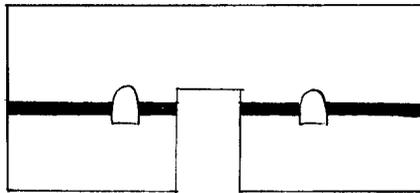
Mon propos était ici de convaincre de l'intérêt d'analyses plus approfondies des données sur les ménages. Elles ne sauraient évidemment se substituer à des enquêtes spécifiques, quantitatives ou qualitatives, qui permettraient de dépasser les limites relatives au ménage. Il conviendrait par exemple de prendre en compte, dès la collecte, le phénomène de non cohabitation des conjoints (et enfants), par un recueil approprié des informations. Les analyses sur la scolarisation soulignent la nécessité de procéder à des recueils de biographies scolaires familiales.

Mais, ne serait-il pas dommage de ne pas tirer le maximum de données existantes déjà très riches et dont les résultats peuvent ouvrir autant de pistes de recherche, inciter à des études spécifiques, plus ponctuelles ? Assurément, il y a là matière à mettre en place de véritables protocoles d'exploitation et d'analyse, dans le cadre d'une réflexion et d'une pratique nécessairement pluridisciplinaires.

## Références bibliographiques

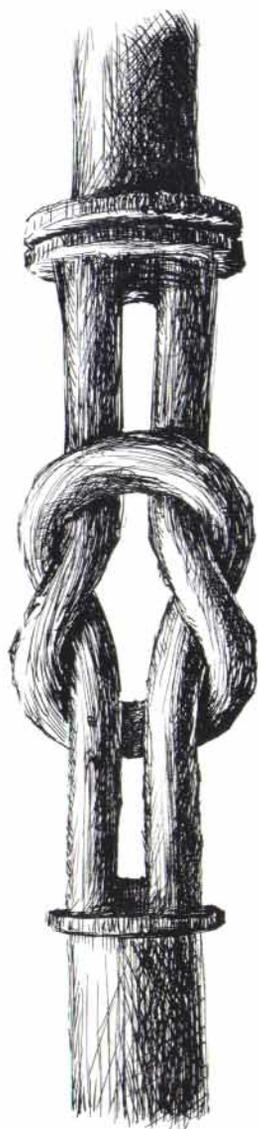
GRUENAIIS Marc-Éric, 1991. – "Les autres parents : parenté et structure des ménages à Brazzaville (Congo)", in : *Actes de la conférence "Femmes, famille et population"*, Ouagadougou, 24-29 avril 1991, Vol. 2, p. 6-24. – Paris, ORSTOM, 348 p.

- LACOMBE Bernard et LAMY Marie-José, 1989. – "Le ménage et la famille restreinte, illusion méthodologique de la statistique et de la démographie d'enquête", *Cahiers des Sciences Humaines*, Vol. 25, n° 3, p. 407-414. – Paris, ORSTOM.
- LOCOH Thérèse, 1988. – "L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages", in : *Congrès Africain de Population, Dakar, 1988*, vol. 2. – Liège, UIESP, Ordina Éditions.
- LOCOH Thérèse, 1990. – "Changement social et situations matrimoniales : les nouvelles formes d'union à Lomé", in : *Études togolaises de population*, p. 5-33. – Lomé, Université du Bénin, Unité de recherche démographique, n° 15, 105 p.
- PILON Marc, 1989. – *Enquête socio-démographique chez les Moba-Gurma (Nord-Togo). Vol. 2 : Caractéristiques et évolution des ménages.* – Lomé, ORSTOM, muligr., 125 p.
- PILON Marc, 1993. – "Scolarisation et stratégies familiales : possibilités d'analyse des données d'enquêtes démographiques : illustration auprès des Moba-Gurma du Nord-Togo", in : Patrick LIVENAIS et Jacques VAUGELADE (éds), *Éducation, changements démographiques et développement*, p. 79-92. – Paris, ORSTOM, coll. Colloques et Séminaires, 237 p. (IV<sup>es</sup> Journées Démographiques de l'ORSTOM, 11-13 septembre 1991).
- SALA-DIAKANDA Mpembele, 1988. – "Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse", in : *Congrès africain de population, Vol. 2, Dakar, 1988.* – Liège, UIESP, Ordina Éditions.
- TABUTIN Dominique et BARTIAUX Françoise, 1986. – "Structures familiales et structures sociales dans le tiers-monde", in : *Les familles d'aujourd'hui*, p. 231-243. – Paris, AIDELF, 600 p. (Actes du colloque de Genève, 17-20 septembre 1984).





CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT



**CLINS D'ŒIL  
DE DÉMOGRAPHES  
À L'AFRIQUE**

et à

**Michel François**